

Sujet : [INTERNET] Avis pour la consultation publique dossier Sud environnement Saint-Dézéry

De : robert arvieu <r.arvieu@orange.fr>

Date : 05/01/2024 08:02

Pour : "pref-environnement@gard.gouv.fr" <pref-environnement@gard.gouv.fr>

Bonjour

J'habite Collorgues au 1 chemin de la carrière obscure depuis 2005, je suis retraité de la cimenterie Calcia de Beaucaire.

Je viens par ce mail témoigner et donner mon avis.

Je passe 3 à 4 fois par semaine en vélo en revenant de Saint-Dézéry pour rentrer à Collorgues, j'ai vu sur plusieurs mois le rabetage de ce site naturel où les espaces boisés ont été arrachés, un concasseur mobile avec des engins de travaux public ont transformé ce bel espace naturel en désert lunaire avec les nuages de poussières permanent pendant l'exploitation. J'ai eu droit même sur la route D120 à hauteur de l'accès de cette carrière à respirer les poussières par le transport des camions non bâchés qui re rentraient en dessous après le pont, la route à cet endroit était polluée de poussière (récemment ils ont fait une route intérieure parallèle à la route qui élimine la pollution physique en poussières de la D120).

Je viens donc donner un avis très défavorable vu l'exemple de l'image de l'exploitation qu'on vit actuellement avec cette transformation sauvage de notre environnement naturel de vie en poussières, bruit... sans respect législatif.

J'ai vu aussi en bord de route le brulage des tas d'arbre arrachés entassés les jours ou on avait un mistral à plus de 80km/h il y a moins de 2 mois, un exemple encore du respect des arrêtés préfectoraux émis pour interdire les feux lorsque le mistral dépasse les 40 km/h.

Comment peut on laisser naitre une exploitation dans ces conditions alors qu'ils existent des carrières à moins de 10 minutes : Moussac ,La Calmette, St Dions ...D'autant plus que nous n'avons pas une route D120 qui pourra supporter les allers et venues des camions destinés à transporter les matériaux en respectant l'étroitesse de cette route pour la sécurité des croisements.

Avis défavorable car nous voyons l'impact négatif dont l'exploiteur présent nous montre actuellement sur notre environnement de vie.

Je vous signale que j'ai travaillé 35 ans dans une cimenterie avec ses carrières donc je ne suis pas un opposé systématique, mais la nous avons une exploitation sauvage qui abime notre cadre de vie.

Veuillez agréer Monsieur mes salutations distinguées.